

**Projet de valorisation de l'eau potable
dans les lieux publics municipaux
de la région sociosanitaire de Lanaudière**

Analyse du milieu et proposition d'avenues d'intervention

Juin 2018

Québec 

Auteurs

Mélissa Gaudet
Stagiaire de maîtrise en santé publique

Daniel Paquette
Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive et superviseur de stage

Dominique Corbeil
Agente de planification, de programmation et de recherche

Geneviève Filteau
Conseillère en promotion de la santé

Remerciements

Nous tenons à remercier M^{me} Caroline Richard, agente de planification, de programmation et de recherche du Service de surveillance, recherche et évaluation, pour sa contribution importante à la méthodologie et à l'organisation du groupe de discussion.

Comité de lecture

Claude Bégin
Coordonnateur professionnel en promotion et prévention

Marc-André Girard
Chef de l'administration des programmes - Promotion, prévention et organisation communautaire

Révision et mise en page

Josée Charron
Agente administrative

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, d'adapter ou de traduire l'ensemble ou toute partie de cet ouvrage sans l'autorisation écrite du propriétaire du copyright.

Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

Gaudet, Mélissa, Daniel Paquette, Dominique Corbeil et Geneviève Filteau (2018). *Projet de valorisation de l'eau potable dans les lieux publics municipaux de la région sociosanitaire de Lanaudière : Analyse du milieu et proposition d'avenues d'intervention*. Joliette, Québec : Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique.

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, au www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca, sous l'onglet Documentation, Santé publique, sous la rubrique Thèmes (à droite), Environnements favorables.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière 2018
Direction de santé publique
245, Curé-Majeau
Joliette (Québec) J6E 8S8

Dépôt légal -
Deuxième trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
ISBN : 978-2-550-81856-4 (version papier)
978-2-550-81857-1 (version pdf)

Table des matières

Contexte du projet de valorisation de l'eau potable	5
Description du problème de santé.....	5
Assises du projet	5
Mandat	6
Tenue d'un groupe de discussion - Collecte et analyse des données.....	7
Résultats d'analyse du groupe de discussion	8
Tableau 1 - Barrières (menaces ou défis) et opportunités (facteurs facilitants) dans la valorisation de l'eau potable auprès des municipalités	9
Proposition d'avenues d'intervention	10
Tableau 2 – Outil de valorisation de l'eau potable destiné aux élus municipaux.....	11
Références bibliographiques	13

Contexte du projet de valorisation de l'eau potable

Description du problème de santé

Les dernières décennies ont été marquées par un accroissement des problèmes reliés au poids ainsi qu'aux diverses maladies chroniques qui en découlent comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et certaines formes de cancer. La prévalence de l'obésité est en constante augmentation, et les données démontrent que 55,2 % des adultes québécois avaient un surplus de poids en 2014-2015 (Service de surveillance, recherche et évaluation, 2018). L'épidémie d'obésité est désormais un problème de santé publique mondial reconnu et la littérature démontre clairement que les facteurs de risque de ces maladies sont modifiables (OMS, 2015). Les habitudes de vie des individus ainsi que les environnements dans lesquels ceux-ci évoluent influencent leurs décisions. Les environnements favorables à la santé au niveau physique, socioculturel, économique et politique peuvent offrir aux diverses populations des choix plus sains, faciles et accessibles.

Assises du projet

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) identifie la surconsommation de boissons sucrées comme étant un des cinq facteurs probables liés à l'obésité (OMS, 2003). Les boissons sucrées comprennent une grande diversité de boissons avec sucre ajouté telles les boissons gazeuses, boissons à saveur de fruits, eaux vitaminées et boissons pour sportifs et énergisantes. Ces dernières ont connu une augmentation de popularité et sont désormais accessibles dans une panoplie de commerces et de lieux publics et à un prix abordable.

La Direction de santé publique (DSPublique) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière est préoccupée par la problématique d'obésité et la surconsommation des boissons sucrées. Sur son territoire, on rapporte que la prévalence de l'obésité a connu une hausse de 49 % depuis 2008 et qu'environ 18 % des filles et 24 % des garçons des écoles secondaires ont un surplus de poids (Lemire et Corbeil, 2017). De plus, la région de Lanaudière présente une proportion plus élevée que le reste du Québec d'élèves qui consomment au moins une fois par jour des boissons aux fruits ou des boissons gazeuses.

Dans ce contexte, la DSPublique travaille de manière à favoriser et soutenir l'adoption de modes de vie et d'environnements favorables à la santé. Le *Programme national de santé publique 2015-2025* (MSSS, 2015a) et les *Plans d'actions thématiques tripartites* (MSSS, 2016), le *Plan d'action régional de Lanaudière 2016-2020* (Paquette et Lafarge, 2016) ainsi que le *Plan d'action de santé publique sur les boissons sucrées* (MSSS, 2015b) présentent diverses actions et cibles à atteindre telles que :

- soutenir les modes de vie et les environnements sains et sécuritaires;
- poursuivre ou renforcer la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'accessibilité à une saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif, au non-usage du tabac;
- soutenir les municipalités afin qu'elles agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmentent la consommation de boissons saines.

Mandat

Dans le contexte précédemment décrit, la DSPublique a cherché à approfondir sa compréhension quant à la manière de soutenir les municipalités à l'égard de l'amélioration des environnements favorables afin de diminuer la consommation de boissons sucrées et d'augmenter la consommation d'eau potable municipale. Le mandat rapporté au sein du présent document a été réalisé dans le cadre du stage de maîtrise d'une étudiante inscrite au programme de maîtrise en santé publique de l'Université de Montréal. À titre de première phase d'un plus vaste projet, ce mandat visait à éclairer le questionnement de la DSPublique quant à la manière de déployer des actions pertinentes aux objectifs de santé publique. Plus spécifiquement, cette phase d'analyse du milieu consistait à comprendre les enjeux relatifs aux actions en milieu municipal favorisant la consommation d'eau potable et à développer des avenues d'intervention et des outils intégrant les constats obtenus. Les phases de développement et de déploiement des interventions feront suite à la présente analyse du milieu.

Après avoir complété cette première phase d'analyse du milieu, la direction de santé publique du CISSS de Lanaudière a poursuivi ses travaux ultérieurs dans ce projet avec une phase de développement de l'intervention et une phase de déploiement de l'intervention. Ces phases pourraient également faire l'objet de publications.

Tenue d'un groupe de discussion - Collecte et analyse des données

De manière à définir le soutien nécessaire aux municipalités, un groupe de discussion fut réalisé avec des représentants de municipalités en octobre 2017. Cette rencontre exploratoire visait à comprendre leurs besoins, leurs préoccupations, les interventions actuelles et possibles ainsi qu'à déterminer des actions et des moyens pour soutenir les municipalités dans l'amélioration des divers environnements (physique, socioculturel, politique et économique) favorisant la consommation d'eau potable. Quatre représentants de municipalités différentes étaient présents lors de ce groupe de discussion. Une grille d'entrevue avec des questions semi-dirigées fut conçue. La rencontre s'est déroulée dans un climat convivial et chaque représentant a participé de façon constructive au groupe de discussion.

Voici les différentes questions qui ont été posées lors du groupe de discussion :

1. Est-ce que votre municipalité a des préoccupations envers l'offre d'eau potable municipale non embouteillée? Si oui, lesquelles? Est-ce que ces préoccupations peuvent être reliées avec la problématique des boissons sucrées?
2. Selon vous, comment les citoyens de votre municipalité peuvent-ils repérer une fontaine d'eau dans leurs déplacements et principalement dans les lieux qu'ils fréquentent (parcs, édifices sportifs et culturels, activités et événements)?
3. Est-ce que certains projets, programmes ou interventions existent actuellement dans votre municipalité afin d'améliorer l'accessibilité à l'eau potable non embouteillée dans les lieux publics ou dans l'objectif de normaliser celle-ci? De quelle manière ceux-ci sont-ils déployés?
4. Comment votre municipalité pourrait-elle améliorer l'environnement physique (les lieux et l'aménagement de ceux-ci) afin que l'eau potable non embouteillée soit accessible dans toutes vos installations municipales?

5. Comment voyez-vous la possibilité que vos projets de réfection et de nouvelles infrastructures tiennent compte de l'installation de fontaines d'eau visibles et accessibles pour vos citoyens ? Pour quelles raisons?
6. Selon vous, quels seraient les moyens envisagés à mettre en place par votre municipalité afin de favoriser et valoriser l'eau potable non embouteillée auprès des citoyens de sorte qu'elle devienne le meilleur choix de consommation et le choix le plus facile?
7. Comment la Direction de santé publique pourrait-elle soutenir les municipalités afin de favoriser l'accessibilité à l'eau potable et développer la normalisation et la valorisation de celle-ci? Selon vous, s'agit-il de mettre en place des interventions visant la promotion, une campagne de sensibilisation, de l'affichage, des outils pouvant être distribués aux citoyens?

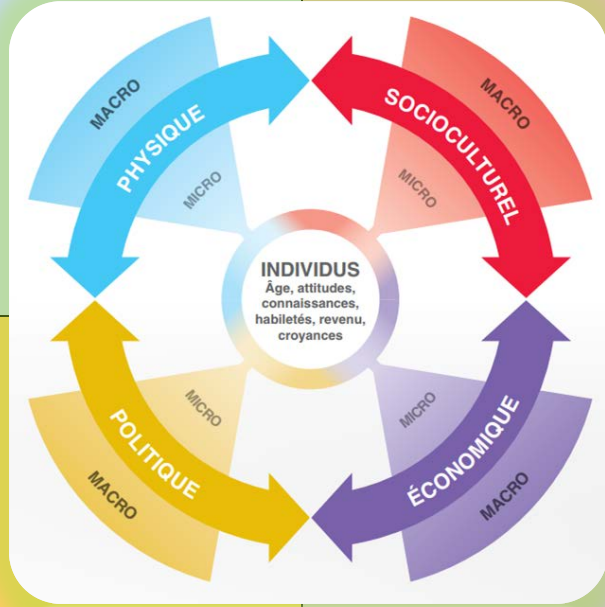
Pour ce qui est de l'analyse des résultats, la première partie de la démarche fut de retranscrire le verbatim complet de la rencontre, verbatim basé sur l'enregistrement du groupe de discussion. Une fois celui-ci terminé, les différentes informations rapportées par les invités furent identifiées comme barrières (défis ou menaces) ou comme opportunités (facteurs facilitants) quant à la mise en place d'actions à déployer pour les municipalités. Ces éléments furent ensuite classés conformément aux divers environnements auxquels ils appartiennent : physique, socioculturel, économique et politique. Un second codeur a validé l'attribution des données aux différentes catégories sur un échantillon du verbatim.

Résultats d'analyse du groupe de discussion

Le tableau intitulé « Barrières et opportunités dans la valorisation de l'eau potable selon les municipalités » rapporte le résultat de cette analyse. Il est présenté à la page suivante.

TABLEAU 1 - BARRIÈRES (MENACES OU DÉFIS) ET OPPORTUNITÉS (FACTEURS FACILITANTS) DANS LA VALORISATION DE L'EAU POTABLE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	ENVIRONNEMENT SOCIOCULTUREL
<p>BARRIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupation → trop de bouteilles aux poubelles • Aucun moyen de repérer les fontaines car difficulté d'identification et de visibilité des fontaines d'eau • Préoccupation quant à l'installation de fontaines réfrigérantes à l'extérieur et contrainte de la température de l'eau • Problématique de contamination sur les fontaines d'eau • Environnement extérieur moins bien contrôlé et possibilité de vandalisme et de contaminants de toutes sortes • Entretien des fontaines inadéquat ou absent • Hivernation des bâtiments de parcs et des fontaines extérieures • Fontaines mobiles → contrainte de température, de transport et manutention difficile <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la quantité de bouteilles aux poubelles → opportunité quant à l'environnement • Repérer l'eau selon la logique des bâtiments • Opter pour la signalisation dans les nouveaux aménagements • Nouvelles fontaines = plus intéressantes et plus invitantes • Favoriser la signalisation des fontaines d'eau • Opter pour les fontaines d'eau avec possibilité de remplir une gourde est plus intéressante • Miser fortement sur la préoccupation par rapport à l'environnement • Fontaine mobile → possibilité d'installation à plusieurs endroits extérieurs où l'eau est disponible (borne-fontaine, sortie d'eau) 	<p>BARRIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche globale pour substituer les boissons sucrées par l'eau • Conseil municipal ne prêchant pas contre les boissons sucrées avec boissons gazeuses disponibles • Difficulté de porter les messages de santé publique pour les municipalités <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bannir les bouteilles d'eau = cheval d'attaque • Travail à faire par rapport à l'appréciation du goût de l'eau • Conférences comme moyen de démontrer que l'eau du robinet est bonne • Employés → moyen pour donner l'exemple avec utilisation de gourdes à l'effigie de la municipalité • Lors d'événements → offrir des verres réutilisables et un grand récipient d'eau • Journée de l'environnement → saisir l'opportunité de parler de la thématique de l'eau • Parler fréquemment du sujet afin d'augmenter l'intérêt des gens et sensibiliser les citoyens • Système Bornéo lors des événements → facilité de transport et d'installation sur une borne-fontaine • Faire connaître le concours pour la meilleure eau • Rendre les fontaines d'eau plus attrayantes • Consultation des utilisateurs • Utilisation des messages de la DSPublique et transmission par les municipalités • Développement promotionnel par la DSPublique et diffusion des messages par les municipalités • Joindre les familles avec des interventions auprès des enfants • Patrouille environnementale et mandat face à la valorisation de l'eau
<p>BARRIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de mesures pour enlever les bouteilles de plastique de la circulation • Aucun service municipal n'intervient sur la consommation des boissons sucrées • Accessibilité ou inaccessibilité à l'eau potable n'est pas en lien avec les boissons sucrées • Aspect qualitatif de l'eau lorsque celle-ci a quitté le réseau de la municipalité • Disparition de l'eau embouteillée → quelle est la solution si absence de distribution d'eau • Aucune politique officielle quant à l'offre d'eau • Pas une priorité pour les municipalités • Enjeu propre à la santé publique et non à celui des municipalités → champ de responsabilités et rôles à établir • Interdiction de vente de boissons sucrées par les organismes lors d'événements • Conjonction à établir entre les employés et administrateurs municipaux • Difficulté de communication entre les municipalités et les commissions scolaires <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boissons sucrées traitées en partenariat avec Québec en Forme (ateliers et organismes) • Résolution sur l'eau offerte par l'Association de santé publique du Québec • Utiliser les diverses politiques en lien avec l'environnement • Miser sur les diverses politiques où introduire la valorisation de l'eau (ex. politique familiale) • Projet de renouvellement des fontaines d'eau à établir • Préoccupation par rapport aux fontaines d'eau lors de projets d'amélioration • Conscientiser les élus • Grand chantier national sur le dossier • Utilisation des messages de la DSPublique et transmission par les municipalités 	<p>BARRIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyen de financement = <ul style="list-style-type: none"> – Vente de boissons sucrées – Vente de bouteilles d'eau lors d'événements – Autre choix disponible au même prix que l'eau en bouteille • Gourdes offertes gratuitement = objets promotionnels de basse qualité • Présence de concessionnaires dans les établissements et profits engendrés par la vente de boissons <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Miser sur la gratuité de l'eau par les fontaines d'eau • Système Bornéo → prix d'environ 5 000 \$ mais transférable à plusieurs endroits et moments



Proposition d'avenues d'intervention

L'identification des barrières et opportunités dans la valorisation de l'eau potable selon les municipalités a permis de nourrir la réflexion menée par la DSPublique quant aux actions futures à développer et à déployer et au soutien à apporter à ces dernières. La réflexion à l'égard des actions futures a également été appuyée par la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids).

Premièrement, l'opportunité de développer une démarche de valorisation de l'eau municipale non embouteillée est retenue. Cette démarche pourrait être mise en place lors de la thématique du mois de l'eau au Québec (qui est dorénavant un événement annuel), soit le mois de juin 2018. Comme la Journée mondiale de l'environnement se tient le 5 juin de chaque année, il apparaît intéressant de jumeler la valorisation de l'eau potable municipale non embouteillée avec le thème de l'environnement. L'idée d'offrir gratuitement l'eau municipale aux citoyens pour en favoriser la consommation présente une complémentarité intéressante avec la réduction de l'utilisation de bouteilles de plastique contenant de l'eau ou des boissons sucrées.

Deuxièmement, comme les municipalités sont des acteurs privilégiés pour mener les actions efficaces à l'égard de la valorisation de l'eau potable non embouteillée, il est envisageable que la DSPublique apporte une contribution à la promotion des fontaines d'eau, par exemple, en fournissant aux municipalités des outils pour l'affichage des fontaines d'eau dans les milieux publics sous leur juridiction, afin d'en faciliter le repérage. En effet, puisqu'il existe peu ou pas de moyens de repérer les fontaines d'eau et que leur accessibilité est parfois limitée, il peut être intéressant d'offrir un modèle d'affichage servant de marquage indiquant le chemin jusqu'aux fontaines d'eau; un tel affichage près des fontaines pourrait aussi servir à rehausser la valorisation de celles-ci. La mise en place de cette action pourrait se concrétiser durant le mois de l'eau en permettant aux municipalités de s'outiller pour la mise en valeur des fontaines d'eau. De plus, la saison estivale lance également l'ouverture de ses parcs et de ses fontaines extérieures permettant une plus grande offre de fontaines.

Finalement, dans le cadre de ce mandat, un outil a été développé afin de cibler particulièrement les élus municipaux en prenant en compte les résultats de l'analyse à l'égard des éléments contenus au niveau des barrières et des opportunités dans la valorisation de l'eau potable auprès des municipalités. Cet outil est présenté à la page suivante.

TABLEAU 2 - OUTIL DE VALORISATION DE L'EAU POTABLE DESTINÉ AUX ÉLUS MUNICIPAUX

Valoriser l'eau potable disponible gratuitement et augmenter l'accès dans les lieux publics municipaux

Les municipalités ont le pouvoir de rendre les choix sains plus faciles. **Valoriser l'eau potable municipale et améliorer l'accessibilité** par l'installation, la réfection, l'entretien et la mise en valeur des fontaines d'eau dans tous les lieux publics municipaux offrent aux citoyens un choix santé et sensé.

Pourquoi valoriser l'eau potable gratuite dans les lieux publics municipaux?

L'eau est un élément essentiel pour le corps et la santé.

Boire de l'eau permet d'étancher la soif en plus d'être une saine habitude de vie à adopter.

L'eau est la meilleure des boissons!

En revanche, les boissons sucrées (boissons gazeuses, boissons aux fruits de type cocktail et punch, boissons pour sportifs et boissons énergisantes) sont associées à certains problèmes de santé et au problème de poids. Celles-ci augmentent le risque de souffrir de :

- Diabète
- Hypertension
- Maladies cardiaques
- Certains cancers
- Carie dentaire

Des études récentes rapportent que la consommation d'au moins une boisson sucrée par jour peut accroître de :

- 27 % la probabilité de souffrir d'obésité chez les adultes;
- 60 % la probabilité de souffrir d'obésité chez les enfants.

Dans la région de Lanaudière, le portrait est préoccupant.

- Trois adultes sur cinq souffrent d'embonpoint;
- Une proportion plus élevée d'élèves (secondaire, 2^e cycle) consomme au moins une fois par jour des boissons aux fruits, comparativement au reste du Québec.

Plusieurs stratégies doivent être mises en place afin de favoriser une saine hydratation. **Valoriser l'eau potable disponible gratuitement et augmenter l'accessibilité des fontaines d'eau dans les lieux publics municipaux sont des exemples de stratégies prometteuses.**

De plus, la mise en valeur de l'eau potable municipale est une étape-clé dans la réduction de bouteilles de plastique en circulation et est en cohérence avec une démarche de développement durable.

Comment devenir une municipalité impliquée et engagée!

Mettre en valeur ses fontaines d'eau lors des événements municipaux.

Entretenir adéquatement les fontaines d'eau dans tous ses lieux publics municipaux.

Mettre en valeur ses fontaines d'eau (intérieures et extérieures) et en faciliter le repérage par l'identification de celles-ci.

Intégrer **l'installation et la réparation de fontaines d'eau** dans tous ses lieux publics municipaux dans le cadre de ses projets d'infrastructures.

Adopter **une résolution pour favoriser l'accès à l'eau par les fontaines d'eau** dans tous ses lieux publics municipaux ainsi que dans tous ses événements.

Adopter **une résolution afin d'abolir la vente de boissons énergisantes** dans les établissements publics.

Inscrire **la promotion de l'eau potable municipale dans toutes ses politiques** (politique alimentaire, politique familiale, politique environnementale, politique de développement durable).

Des initiatives inspirantes dans notre région!

La Ville de Joliette a adopté **une résolution sur l'eau** visant l'accès à l'eau potable gratuite dans tous les lieux publics incluant les espaces publics, les parcs et terrains de jeux.

La Ville de Terrebonne, par l'entremise de la Régie d'aqueduc inter municipale des Moulins (RAIM), a introduit **des fontaines mobiles** permettant l'alimentation en eau potable lors d'événements.

Plusieurs municipalités de Lanaudière ont adopté une résolution interdisant la vente de boissons énergisantes.

À l'été 2017, plusieurs camps de jour de Lanaudière ont participé au **DÉFI TCHIN-TCHIN** afin de promouvoir une saine hydratation en encourageant, normalisant et valorisant la consommation d'eau.

Devenez une municipalité ayant soif de santé!

La **Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière** vous invite à suivre le courant et à embarquer dans la campagne **J'ai soif de santé dans ma municipalité!** Cette campagne consiste à mettre l'eau municipale en valeur et à faciliter son accès grâce à l'établissement d'un réseau de points d'accès à l'eau gratuit et à la valorisation des fontaines d'eau potable (intérieures et extérieures) présentes sur le territoire.

Pour plus d'information ou pour travailler avec nous, communiquez avec **Geneviève Filteau**, conseillère en promotion de la santé au CISSS de Lanaudière :

450 755-5227, poste 4755 ou genevieve.filteau@ssss.gouv.qc.ca

Élaboration : Mélissa Gaudet, stagiaire de maîtrise en santé publique, Daniel Paquette, médecin spécialiste en santé publique et superviseur de stage, Dominique Corbeil, diététiste, et Geneviève Filteau, diététiste, Direction de santé publique du CISSS de Lanaudière, juin 2018.

Références bibliographiques

Coalition québécoise sur la problématique du poids (2012). Sondage omnibus web effectué par Ipsos.

Blouin, C., et coll. (NSPQ, 2015). *Les conséquences économiques associées à l'obésité et à l'embonpoint au Québec: les coûts liés à l'hospitalisation et aux consultations médicales*. Montréal, Québec : Institut national de santé publique du Québec.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Portail de l'Infocentre de santé publique du Québec (2016). *Répartition de la population de 18 ans et plus selon le statut pondéral (EQSP)*.

Lemire, L., et D. Corbeil (2013). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, Les habitudes alimentaires*. Joliette, Québec : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation et Service de prévention et promotion.

Lemire, L., et D. Corbeil (2017). *Boire du sucre en bouteille: un contributeur important à l'excès de poids*. Joliette, Québec : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2015a). *Programme national de santé publique 2015-2025*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Groupe de travail sur les boissons sucrées (MSSS, 2015b). *Plan d'action de santé publique sur les boissons sucrées (2015-2020)*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2016). *Programme national de santé publique 2015-2025 - Plans d'action thématiques tripartites*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.

Organisation mondiale de la santé (OMS, 2003). *Obésité : prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale*. Rapport d'une consultation de l'OMS, Série de rapports techniques, no 894. Genève, Suisse.

Organisation mondiale de la santé (OMS, 2015). *Obésité et surpoids. Aide-mémoire no 311*. En ligne, repéré le 1^{er} novembre 2017 à <http://who.int/mediacentre/factsheets/fs311/fr>.

Paquette, D., et M. Lafarge (2016), *Plan d'action régional de santé publique 2016-2020, La santé publique dans Lanaudière : Faire mieux, ensemble!* Joliette, Québec : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière.

Service de surveillance, recherche et évaluation (2018). *La région de Lanaudière et sa population. État des lieux et perspectives - Mise à jour*. Joliette, Québec : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique.

Service de surveillance, recherche et évaluation (2016). *La région de Lanaudière et sa population. État des lieux et perspective*. Joliette, Québec : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique.

Te Morenga, L., S. Mallard et J. Mann (2013). « Dietary Sugars and Body Weight : Systematic Review and Meta-Analyses of Randomised Controlled Trials and Cohort Studies ». *British Medical Journal (Clinical Research Edition)*, 346, e7492.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 